

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 11/06/26

RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC

TOUR DE TABLE

Etaient excusés :

Enseignants : Mme Brun

Représentants des parents d'élèves : Mme Cretel Mathieu

IEN: M. Peaudecerf

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Léonard, Lintz, Ollier, Rogron, Sells et M. Tessier.

Maires : Mmes Beyrand et Bruneau, Mr Rebeyrol.

Adjoints et Conseillers municipaux : Mmes Durand, Ebeurderie, Gadeaud, Galtier, Jouve, Larzillière, Pimpim

Représentants des parents d'élèves : Mmes Bayle, Canler, Huesca, Nelias Sala, Vovard et Mrs Begout et Guéry

DDEN : Mmes Balestrat et Penot

- **Prévision des effectifs 2026-2027 (recensement des enfants nés en 2023 sur les 3 communes)**

BEYNAC : 23 PS 28 MS 20 GS total : 71 élèves

BURGNAC : 19 CP 19 CE1 20 CE2 total : 58 élèves

MEILHAC : 19 CM1 21 CM2 total : 40 élèves

TOTAL RPI : 169 élèves pour 8 enseignants soit une moyenne de 21,12 élèves par classe.

- **Répartition des classes envisagée pour la rentrée 2026 (et conséquences pour l'organisation et le matériel)**

Pour Beynac, sous réserve qu'il n'y ait pas d'arrivée durant l'été, il y aurait 2 classes de PS/MS et 1 classe de GS. Si des arrivées étaient annoncées, les enseignantes se réservent le droit de modifier cette répartition. Il n'y aura pas de TPS pour l'année 2026/2027.

Une demande de changement de table et chaises a été faite auprès de la mairie pour la classe de Mme Léonard, demande acceptée par les mairies que les enseignantes remercient.

Pour Burgnac : 1 CP, 1 CE1 et 1 CE2 et aucune demande matérielle.

Pour Meilhac : 1 CM1 et 1 CM2 et aucune demande matérielle.

- **Présentation du protocole Santé Mentale**

Dans le cadre d'un plan national en faveur de la santé mentale des élèves, chaque école a été destinataire d'un protocole type. Il formalise ce que les équipes pédagogiques faisaient déjà et se décline suivant différentes étapes et actions. Les enseignants sont dans un premier temps sur « repérer » et « alerter ». Alerter en premier lieu la famille puis si nécessaire faire appel à l'équipe ressource rattachée au RPI. Cette équipe est composée du médecin scolaire, de l'infirmière scolaire du collège du Nexon et d'une psychologue scolaire. Ces personnels peuvent intervenir directement auprès des familles et/ou proposer le recours à des professionnels extérieurs.

- **Bilan du projet d'école 2022/2026**

Le projet d'école établi en 2022 arrive à son terme. Les enseignants en ont réalisé un bilan, reprenant différents champs d'actions articulés autour de la réussite et du bien-être des élèves (résultats scolaires, climat scolaire, élèves à besoins particuliers, pratiques pédagogiques et travail d'équipe, parcours artistiques, culturels, citoyen et scientifiques et partenaires extérieurs.)

• **bilan des travaux et équipements (effectués ou à venir)**

BEYNAC :

Les enseignantes remercient les familles pour leurs divers dons à l'école (papier, livres, jeux, cartons...) ainsi que la municipalité et le cantonnier pour leur écoute. Mme Audonnet remercie également Mme Beyrand pour le prêt de son climatiseur personnel.

Effectués :

- Le 2ème exercice incendie a eu lieu le 19/03/2026 (seuls les PS étaient prévenus, cet exercice s'est fait au lever de la sieste). L'alarme a été déclenchée dans la classe de Mme Audonnet et tout le monde l'a entendue. A noter que l'alarme de la classe de Mme Léonard, environ 10 min après la fin de l'exercice, s'est déclenchée puis s'est éteinte seule. La mairie en a été avertie. Le problème a été réglé le 10/06/2026.

Demandés :

- Mme Audonnet réitère sa demande de pose de stores dans le bureau de direction. Mme Beyrand lui répond que cela sera fait durant les vacances d'été.
- Mme Audonnet demande s'il est possible de mettre un second rideau devant les jeux de l'entrée de classe de Mme Ollier ? Mme Beyrand n'y voit pas d'inconvénient, cela sera fait aux vacances d'été.
- Mme Audonnet demande s'il est possible d'installer un système occultant la chaleur sur les portes vitrées de sa classe et de celle de Mme Ollier. Mme Beyrand indique que la commande a été passée.
- Mme Ollier avait émis le souhait d'avoir un point d'éclairage au niveau de son coin regroupement. Est-ce possible ? Mme Beyrand dit qu'elle viendra voir par rapport aux prises électriques mises à cet endroit, si prise il y a, afin de trouver un système d'éclairage adéquat et aux normes.
- Il faudrait prévoir la réparation de la porte du local à vélo ainsi que la vérification des vélos, des draisinières pour les remettre en état. Cela sera fait durant l'été.
- Il faudra vérifier les pièges à guêpes pour les remettre en l'état dès cette fin d'année et aussi avant le retour en classe en septembre.
- Lors des précédents conseils d'école, il avait été demandé la pose d'un système de blocage au-dessus des bouteilles de gaz. Le nécessaire est-il possible pour l'été 2026 ? Mme Beyrand va en informer le cantonnier.
- Mme Audonnet demande s'il est possible, durant l'été, de refaire les lignes rouges et la ligne jaune de la cour de récréation. Mme Beyrand indique que la peinture a déjà été achetée.

Une liste de petits travaux sera envoyée en mairie.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient l'équipe municipale, élus et employés, pour leur écoute et leur engagement dans la vie de l'école.

Effectués :

- Le rebouchage de trous dans les parties goudronnées.
- Dans la classe de CP, l'ancien bureau de l'enseignante a été remplacé par celui, plus fonctionnel, qui était dans la salle d'activités,
- l'ordinateur portable présent dans la classe des CP, devenu obsolète, a été remplacé.

Demandés :

- Dans la salle d'activités, à la suite de la pose d'étagères, un des anciens meubles est désormais inutilisé, Madame Rogron demande s'il pourrait être enlevé. Elle précise que le mur situé juste derrière serait sûrement à repeindre ou à nettoyer. Monsieur Rebeyrol indique que la municipalité envisage de faire repeindre l'ensemble des murs de la salle.
- A l'entrée de la classe des CP, des carreaux de carrelage seraient à resceller.
- Dans la cour, le récupérateur d'eau fuit, Madame Rogron s'interroge quant à la possibilité d'une éventuelle réparation.

MEILHAC

M. TESSIER remercie la mairie pour son écoute et sa réactivité face aux demandes.

Effectués

- le bouchage des trous sur le mobilier extérieur (table et bancs) a été réalisé,
- les 2 stores anciens de la classe des CM2 ont été remplacés par des stores neufs à commande électrique,
- la piste d'élan du sautoir en longueur a été aplanie

Demandés

- tracé de lignes durables de jeux dans la cour (pelote basque et marelles),
- pose de trois rideaux occultants dans la classe des CM2 côté préau, dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité,
- mise en place de climatiseurs amovibles en cas de fortes chaleurs pour chacune des 2 classes.

Mme BRUNEAU répond favorablement à ces demandes.

- **sorties scolaires (voyage, natation, gymnase ...)**

BEYNAC :

- Les enseignantes remercient l'association Maxi'Mômes pour les divers dons aux écoles qui leur permettent de mener à bien des projets divers et variés.
- Elles remercient aussi les familles d'avoir répondu présent et d'avoir participé pleinement au moment convivial qu'a représenté l'exposition du 28 mars 2026. Elles remercient la municipalité de Beynac pour son soutien ainsi que les municipalités de Burgnac et Meilhac pour leur venue.
- Les sorties à Solignac, à St Auvent ainsi que le concert JMF se sont bien déroulés. Les enseignantes remercient les parents qui ont pu accompagner les classes ainsi que la mairie pour la mise à disposition du personnel communal. Elles remercient aussi l'association Maxi'Mômes, qui grâce à son « don de printemps » a financé une partie de ces sorties. Les enseignantes remercient les familles car grâce au bénéfice des ventes de sapins et de photos, l'intervention des animateurs de Récréasciences en Avril 2026 auprès des 3 classes, a été entièrement financée. Les apports sont de qualité et à renouveler.
- 16 Juin 2026 : rencontre GS/CP à Burgnac avec découverte des locaux, jeux et pique-nique.
- 19 Juin 2026 : les familles des GS sont invitées à venir visiter l'école de Burgnac après la classe.

BURGNAC :

Les enseignantes remercient tous ceux et celles qui ont contribué, par leur financement et/ou leur participation, à la réalisation de leurs projets scolaires.

Sorties,

- **Le Temps/Histoire :** le mardi 12 mai, les élèves de CE1 et de CE2 ont passé la journée à Esse en Charente, sur le site d'un oppidum gaulois reconstitué (visite du site et ateliers de pratique)
- **Sciences/art :** le lundi 1^{er} juin, les élèves de CP se sont rendus aux jardins de l'orme à Solignac pour des observations et des ateliers autour du végétal et des insectes.

animation effectuées :

- **EMC :** le 12 mars, les 20 élèves de CE2 ont réussi leur permis piéton en présence de 2 gendarmes.
- **Sciences :**
 - le vendredi 3 avril, un atelier sur l'électricité a été proposé à chacune des classes par le centre Récréasciences (Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle),
 - les 27 et 28 avril, les CE2 ont participé à des ateliers sur l'eau, via le bus pédagogique du

Syndicat d'aménagement du bassin de Vienne,

- **EVAR** : Mme Blancheton, l'infirmière scolaire est venue les 02 et 05 juin. Elle a animé un atelier par classe: le rôle du petit-déjeuner et de l'alimentation dans le bien-être (CP), le corps, l'intimité et le consentement (CE1) et les émotions (CE2).

Liaison GS-CP : Les élèves de grandes sections viendront visiter l'école de Burgnac le 16 juin.

Mme Rogron précise, à titre informatif, que le coût total des sorties et animations, depuis le début de l'année scolaire, s'élève à 1857 euros (hors bus et entrées piscine).

MEILHAC :

Sorties réalisées depuis le conseil d'école précédent :

- période 4 : 3 séances acrogym (CM1) et 3 séances sports de combat (CM2) au dojo de Nexon,
- 17 et 18 mai : visite de printemps aux « Jardins de l'Orme » pour les 2 classes,
- 4 juin : spectacle offert par le SYDED à la Mégisserie de Saint-Junien, en récompense de la participation active des 2 classes à la collecte de jouets à Noël,
- périodes 4 et 5 : lectures partagées à la Médiathèque de Flavignac (4 sorties pour chacune des 2 classes),

Sorties prévues :

- 25 et 26 juin : dernières sorties à la Médiathèque de Flavignac,
- 19 juin : voyage scolaire à la réserve naturelle de Chérine dans le Parc Naturel Régional de la Brenne.

Interventions réalisées :

- 16 mars : présentation par des étudiants infirmières ou médecins des dangers liés aux écrans,
- 4 mai : présentation du collège et de la classe bilangue par Mme BRIN, professeure d'allemand au collège Corot,
- 11 mai : participation à un atelier « vélo » (CM2) proposé par la Prévention Routière et la gendarmerie,
- 28 mai et 2 juin : atelier-débat philosophique animé par Mme BOISSEAUX, représentant l'association SEVE, dans le cadre de l'Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVAR) sur le thème des rapports filles-garçons,
- 29 mai et 18 juin : même atelier pour les CM1, sur le thème du bonheur,

Projet annulé :

M TESSIER est au regret d'annoncer qu'il a décidé d'abandonner le projet d'une soirée théâtrale prévue le jeudi 2 juillet, car il estime que les conditions nécessaires à cette action, basée sur une dynamique de groupe positive, ne sont pas réunies.

M GUERY demande des explications plus précises quant aux raisons de cet abandon.

M TESSIER lui propose de donner lecture du mail qu'il a adressé le jour-même à tous les parents. M GUERY souligne à quel point il est dommage que cette action ne soit pas menée, compte-tenu du bénéfice qu'elle peut apporter aux élèves. Il propose une rencontre entre le maître et les parents pour trouver une solution pour relancer ce projet, mais M TESSIER rappelle que l'activité « théâtre » n'a pas un caractère obligatoire et que l'enseignant décide seul de l'opportunité d'une action pédagogique. Tout en le regrettant fortement, il maintiendra donc l'annulation de cette soirée.

• **fête des écoles**

La fête des écoles se déroulera le vendredi 26 juin à la salle des fêtes de Burgnac à partir de 18h30. Les enseignants remercient Maxi'Mômes pour la gestion de l'organisation et leur implication tout au long de l'année. L'association indique que cette année les repas et la buvette ne seront proposés qu'à la fin du spectacle, afin de permettre aux membres de l'association de profiter du passage sur scène de leur enfant mais aussi d'éviter de perturber la représentation.

Les enseignantes de maternelle vont indiquer dans un mot aux familles de se présenter dès 18h15 à la salle afin de se préparer pour démarrer à l'heure (18h30). Aucune tenue particulière n'est demandée.

Seules les familles des enfants concernés pourront entrer dans la salle au moment de la prestation de leur enfant. Cela fonctionnera par école. Une fois les enfants de chaque école passés, ils sortiront accompagnés de leur enseignant sur le côté de la salle et seront remis à leurs familles. Les enfants seront alors sous la responsabilité de leurs parents et accompagnateurs.

- **Questions supplémentaires**

BEYNAC :

➤ Qu'en est-il concernant une sécurisation des zones de stationnement dangereuses ? (Passage piétons, bloc électrique et au-dessus de la chicane).

La sécurisation du site à proximité de l'école (stationnements, traversées au passage piétons, visibilité, ...) est prise au sérieux par la municipalité. La réflexion sur ce sujet fait état de plusieurs possibilités à envisager. Bien entendu sont à prendre en compte leurs éventuelles faisabilités, coûts, échéances de réalisation :

- Déplacer le panneau « Priorité de passage » plus haut et juste avant l'armoire électrique ?
- Installation de signalétiques supplémentaires ?
- Mise en place de barrières actionnées aux heures des entrées/sorties de l'école ? Feux de signalisation ? Gestion télécommandée des dispositifs ?
- Des moyens financiers et matériels de la commune ?
- Des autorisations/avis à solliciter auprès d'organismes concernés telle que la sécurité routière, la gendarmerie pour sensibilisation, le département pour aménagement/matériel,

BURGNAC :

➤ Lors des sorties scolaires, si le retour se fait plus tard que l'horaire habituel de départ des bus, les enfants peuvent-ils être déposés à la garderie ?

Madame Rogron explique que le dépassement des horaires habituels se produit rarement, en général, une fois par an. Pour la sortie du 12 mai, un temps de garderie sur l'école de Burgnac a été organisé, et les familles ont été prévenues suffisamment à l'avance pour s'organiser. Toutefois, si à l'occasion d'une prochaine sortie, l'accès à la garderie de Beynac était privilégié, le retour se ferait alors à Beynac pour tous les élèves, et ce pour des raisons d'organisation et de responsabilités.

➤ L'installation de ventilateurs ou de rafraîchisseurs d'air dans les classes pour faire face aux épisodes de chaleur de plus en plus précoces et nombreux est-elle prévue ? Serait-il également envisageable de penser la végétation autour du city afin d'aménager des zones d'ombre ?

Monsieur Rebeyrol informe que les classes et la cantine ont été équipées de ventilateurs dès le 1^{er} soir de forte chaleur. Il se trouve que la commune de Burgnac a en effet un projet en réflexion sur l'installation de destratificateurs d'airs dans les classes et la cantine.

Il n'est pas prévu de végétaliser davantage le tour du city car cela générerait des problèmes d'entretien (feuilles ...). De plus des plantations ont déjà été mises aux abords, mais leur croissance n'est pas très rapide.

➤ Sur la pause méridienne, il y a des questionnements quant à la gestion des ballons, qui semblent être une source de conflits permanents :

○ Les filles y ont-elles accès ?

Oui, évidemment que les filles y ont accès.

○ Combien y a-t-il de ballons et sont-ils tous accessibles ?

Il y a à disposition 1 ballon par classe.

○ Pourquoi ce problème ne semble pas se poser sur les temps surveillés par les enseignantes ?

Les enseignantes ont organisé un coin « jeu collectif » dans la cour, seul lieu où un ballon peut éventuellement être utilisé. Chaque classe a accès à cette zone deux fois par semaine, selon un planning fixe connu de tous les élèves.

- Serait-il possible de faire un rappel à l'ordre concernant les règles professionnelles de discrétion et de bienveillance qui ne sont pas respectées par le personnel intervenant sur le temps périscolaire ? (Réflexions désagréables et déplacées sur certains enfants adressées à des adultes et devant les autres enfants, gestes brutaux pour "déplacer" les enfants et les faire mettre en rang, cris ...).

Un rappel a été fait avec le personnel périscolaire afin de rappeler l'importance d'une communication bienveillante avec les enfants et d'évoquer les situations signalées. Nous sommes attentifs au bien-être de tous les élèves et veillons à ce que le temps périscolaire se déroule dans un climat serein et chaleureux.

Une réorganisation entre le personnel a été décidée à la suite de la réunion de rappel.

Une autre réunion est prévue avec Madame Rogron pour proposer une organisation d'activités par groupe pendant le temps périscolaire.

MEILHAC :

Pas de question spécifique à Meilhac.

ENSEMBLE DU RPI :

- Les familles souhaiteraient des sorties scolaires variées (autres que les jardins) voir des séjours pour les plus grands (Beynac et Burgnac).

Les enseignants expriment leur surprise à la lecture de cette remarque, compte-tenu du nombre et de la variété des sorties à Burgnac et Meilhac.

Ils rappellent par ailleurs que les sorties ne sont pas obligatoires, qu'elles prennent beaucoup de temps (notamment du fait du transport) et qu'elles coûtent cher.

Néanmoins, les élèves de Meilhac seront sortis cette année 27 fois (CM1) et 28 fois (CM2) de l'école, ce qui est considérable. Ceci n'est possible que grâce :

- aux mairies qui allouent à chaque école un budget conséquent, (1500 à 1800 €, sans compter la prise en charge des transports « piscine »),
- aux collectivités qui mettent gratuitement des espaces à disposition des classes (salles des fêtes, gymnase de Bosmie, dojo de Nexon),
- à l'association Maxi'Mômes (et aux parents qui participent à leurs actions) qui a reversé cette année plus de 2500 € aux deux écoles.

En ce qui concerne la nature des sorties, les enseignants rappellent que le choix leur appartient entièrement, en fonction de la continuité des apprentissages. A Meilhac par exemple, la double visite aux « Jardins de l'Orme » illustre le programme de sciences de cet année, centré sur les différentes formes du vivant et des cycles de vie, en comparant les deux saisons de l'automne et du printemps.

Mme Rogron explique que pour les raisons évoquées ci-dessus, en terme de coût et de temps, les enseignantes de l'école de Burgnac ont choisi de privilégier, cette année, les animations en classe.

- Les enfants font remonter des violences verbales sur les temps périscolaires (y compris dans les bus), en augmentation ces dernières semaines :

- Exemples de propos tenus : "Est ce que je peux buter X ?" (Au chauffeur de bus) ; "Qui veut que X meure ? Que X soit renvoyé ?" à la garderie ; "Suce ma ****" ; etc...

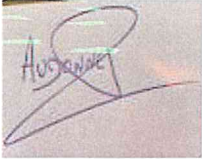
Les familles tenaient à ce que ces faits soient signalés en conseil d'école, car ces propos ont un impact réel sur les enfants.

Enfin, les familles remercient le personnel de cantine pour leur travail (plats variés et bons) et le personnel de la garderie pour leur écoute.

Les enseignantes de Beynac indiquent que cela va donner un peu de baume au cœur au personnel de garderie car certaines situations ne sont pas toujours simples à gérer.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Tessier lève la séance.

La Présidente du conseil, Mme Audonnet.

A small, square image showing a handwritten signature in blue ink. The signature is written on a light-colored background and appears to be the name 'Audonnet'.

